

Rapport annuel

Edition 2024



EOLISE

Edito

C'est avec fierté que nous pouvons introduire ce deuxième rapport annuel en annonçant l'évolution de la société Eolise vers le statut d'entreprise à mission. Cette modification qui a été travaillée de concert avec l'équipe vient confirmer notre vision. Eolise est une entreprise dont l'objectif est plus élevé grâce à notre volonté commune d'agir pour l'intérêt général, via le développement de nos projets.

Ce nouveau statut arrive au même moment que la loi d'accélération des énergies renouvelables. Ce nouveau cadre permet aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) qu'elles souhaitent privilégier, énergie par énergie, sur leur territoire. Après une année, nous constatons un certain volontarisme s'agissant de l'énergie photovoltaïque et nous sommes ravis d'accompagner des communes ayant décidé de sélectionner des zones en cohérence avec nos projets. En revanche, concernant l'éolien, les conditions politiques ne sont pas encore réunies pour que suffisamment de zones soient définies pour remplir les objectifs régionaux. Ce sont donc les projets « hors ZAE nR » qui resteront très majoritaires pour l'éolien, faute d'avoir trouvé des consensus locaux.

Cette année 2024 voit l'équipe de Eolise s'élargir en particulier sur l'énergie photovoltaïque. La constance de l'équipe se confirme avec plusieurs collaborateurs qui atteignent 5 années d'ancienneté. Les formations et les évolutions vers de nouvelles fonctions ou métiers permettent de renouveler l'intérêt de chacun.

Les premiers projets photovoltaïques accordés pourront être raccordés et mis en service ces prochaines années. Ces réussites permettront de produire les premiers MWh d'électricité issues de nos projets. Après 8 années pour la société Eolise, ce constat ne fait malheureusement que confirmer la lenteur avec laquelle les projets d'énergies électriques renouvelables peuvent voir le jour en France. Pour tendre vers une réduction de ces temps de développement, et élargir le consensus en faveur des énergies renouvelables, l'équipe d'Eolise va continuer son travail de pédagogie et de sensibilisation pour valoriser le caractère incontournable de ces énergies.



Baptiste Wambre
Responsable développement

Eolise, locale et à taille humaine

Des projets locaux et des premières réussites

Eolise est une société française, indépendante et poitevine spécialisée dans le développement de projets éoliens et photovoltaïques. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou près de Poitiers, Eolise bénéficie d'une position centrale pour assurer un lien régulier avec les territoires étudiés, puisque **tous ses projets sont menés autour de l'ex-région Poitou-Charentes**. Bénéficiant de l'expérience transmise par ses dirigeants, l'équipe d'Eolise accorde une grande importance à la proximité avec les territoires étudiés, pour connaître ses spécificités et assurer des échanges réguliers. Preuve de la qualité de cette démarche, en 2023, deux projets solaires et un projet éolien ont été autorisés en Vienne et Deux-Sèvres.

Une équipe à taille humaine liée à son territoire

Eolise dispose d'une expérience solide et de compétences complémentaires en gestion de projets, cartographie, énergie, environnement, agriculture, faune-flore et communication. Les 20 années d'expérience des trois fondateurs de la société en matière d'énergies renouvelables renforcent cette expertise.

L'équipe mène des projets à dimension humaine avec une grande connaissance des terrains étudiés. Les chefs de projet accompagnent ainsi les différentes étapes qui jalonnent les projets. **Cette démarche permet de garantir un suivi qualitatif durant les nombreuses années nécessaires à la réalisation d'un projet.** Pour contribuer à l'économie locale, Eolise privilégie le travail avec des professionnels locaux, créateurs d'emplois dans le territoire des projets développés.



L'équipe d'Eolise fin 2023

Un processus d'amélioration continue des pratiques d'Eolise

Eolise s'investit pleinement pour améliorer l'impact de ses activités sur son environnement et dans notre société. C'est dans cette démarche que les dirigeants ont modifié les statuts de l'entreprise pour qu'elle devienne une « Entreprise à mission » (voir page suivante). Parallèlement et de manière complémentaire, **Eolise est lauréate du programme « Acteurs engagés pour la transition écologique » sur le territoire de Grand Poitiers**, où est implanté son siège. Dans le cadre de ce programme, de nombreuses initiatives ont été mises en place (forfait mobilité durable, réaménagement des locaux...) et d'autres sont à venir.

Eolise devient une société à mission

Plusieurs mois de travail collectif

Eolise considère que son rôle ne se limite pas au développement de son projet économique (lié aux énergies renouvelables). Convaincue qu'elle doit être utile pour la société dans son ensemble, Eolise a donc changé ses statuts, en juin 2024, pour devenir une « Entreprise à mission ».

Un travail de plusieurs mois, accompagné du cabinet IHWA Conseil, a permis de définir les modalités de ce changement essentiel, via une formation des salariés, des réflexions en comité de pilotage, puis la consultation de parties prenantes internes et externes.

Une raison d'être qui grave dans le marbre notre identité

Ces nombreux mois de réflexion ont permis à la société Eolise de définir sa raison d'être et des objectifs pour y contribuer. Un plan d'action sera développé et contrôlé par un organisme tiers indépendant (OTI). La raison d'être d'Eolise est la suivante :

« Pour répondre aux défis énergétique et climatique, l'équipe d'Eolise valorise avec conviction le potentiel éolien et solaire dans l'ouest de la France »

Cinq objectifs pour aller plus loin dans nos pratiques

Pour contribuer à cette raison d'être, Eolise s'engage à poursuivre cinq objectifs, qui seront évalués régulièrement :

1. Développer des projets de production d'électricité renouvelable, locaux et compétitifs.
2. Concevoir des projets de moindre impact qui tiennent compte des enjeux locaux, dont la biodiversité, avec des mesures d'accompagnement adaptées et pérennes.
3. Sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique, en prônant la sobriété et en proposant des circuits courts énergétiques.
4. Privilégier les partenaires locaux, pour assurer une connaissance fine des enjeux et des retombées économiques sur le territoire.
5. Favoriser un cadre de travail épanouissant, en responsabilisant les salariés et tenant compte de leurs valeurs et de leurs attentes.

Photovoltaïque : Neuf parcs en développement et deux autorisations reçues

Des projets en plein essor et deux autorisations reçues

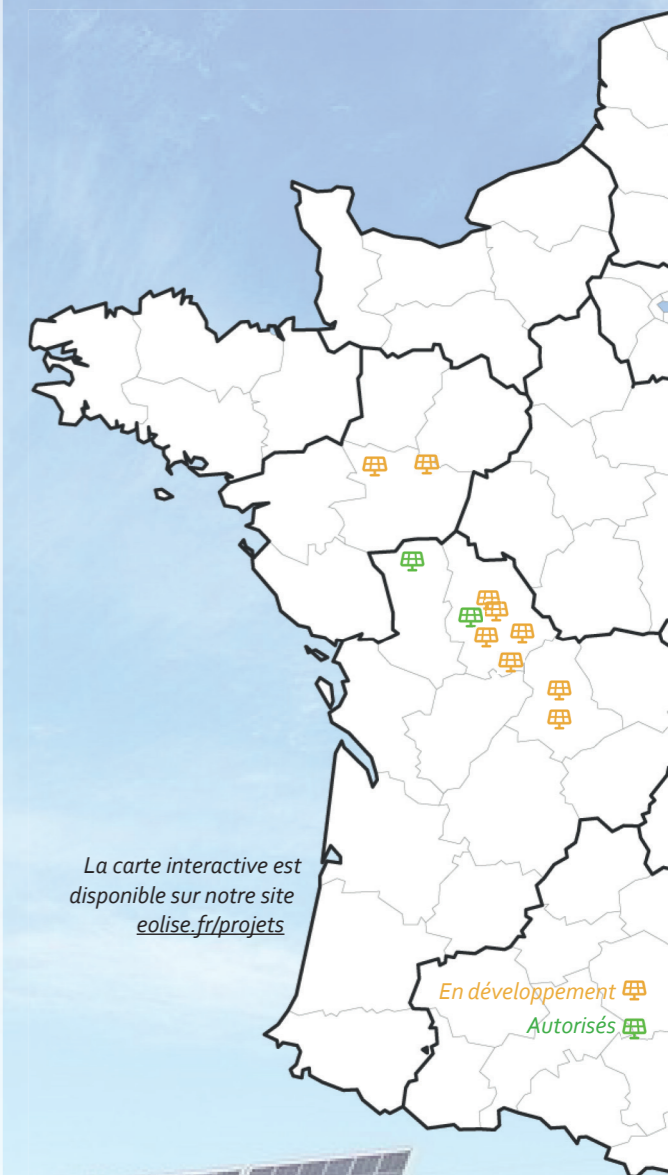
Eolise développe des projets solaires photovoltaïques au sol d'une surface allant de 4 à 30 hectares environ. La puissance des parcs solaires en développement varie selon les spécificités de chaque zone (ensoleillement, zones d'évitement et de compensation, densité selon le type de sol...). **Le développement de ces projets s'accélère depuis quelques années, puisque plusieurs nouveaux projets ont été lancés en 2023-24 et que les deux premières autorisations ont été accordées (en vert sur la carte).**

Eolise poursuit le développement de ces projets sur des terrains dégradés, mais également sur des espaces artificialisés (parkings, zones logistiques, etc.), ou des terres à faible potentiel agricoles (ancienne zone de travaux, jachères de plus de 5 ans ...).

La démarche d'Eolise sur les terrains dégradés

Afin d'éviter les conflits d'usage des sols et l'artificialisation des terres agricoles et forestières, Eolise privilégie les terrains dégradés pour développer ses projets photovoltaïques. La dénomination « terrain dégradé » signifie que les usages précédents du sol (ancienne carrière, site industriel, centre d'enfouissement, délaissé routier, ancienne zone de travaux, etc.) ont rendu impropres leur retour à une activité agricole ou forestière.

La démarche d'Eolise, qui priorise les projets sur ces terrains, permet alors de leur donner une nouvelle vie, sans entrer en concurrence avec les activités agricoles (cultures, élevages) ou forestière, et donc sans participer à l'artificialisation des sols.



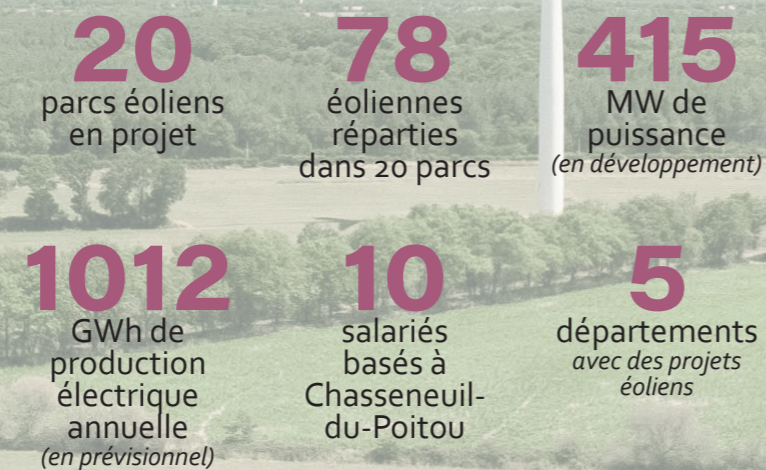
Eolien : 20 projets locaux en développement

Des projets de 3 à 9 éoliennes

Eolise développe des projets éoliens dans la Vienne (département dans lequel la société a ses bureaux) et dans les départements voisins (Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Indre, Haute-Vienne). Les projets développés, adaptés aux enjeux locaux, comprennent entre 3 et 9 éoliennes, avec une hauteur en bout de pales comprise entre 140 et 230 mètres.

Ce travail a débuté dès la création de la société, en 2016. Après 6 ans d'études et de développement, les premières enquêtes publiques ont eu lieu en 2022 et les premières décisions préfectorales, sur les projets avancés, ont été prises en 2023. Ces projets font désormais l'objet d'une instruction juridique, les recours en justice étant fréquents suite aux décisions des préfets.

Les projets éoliens en chiffres



Eolise, pionnier du circuit court énergétique

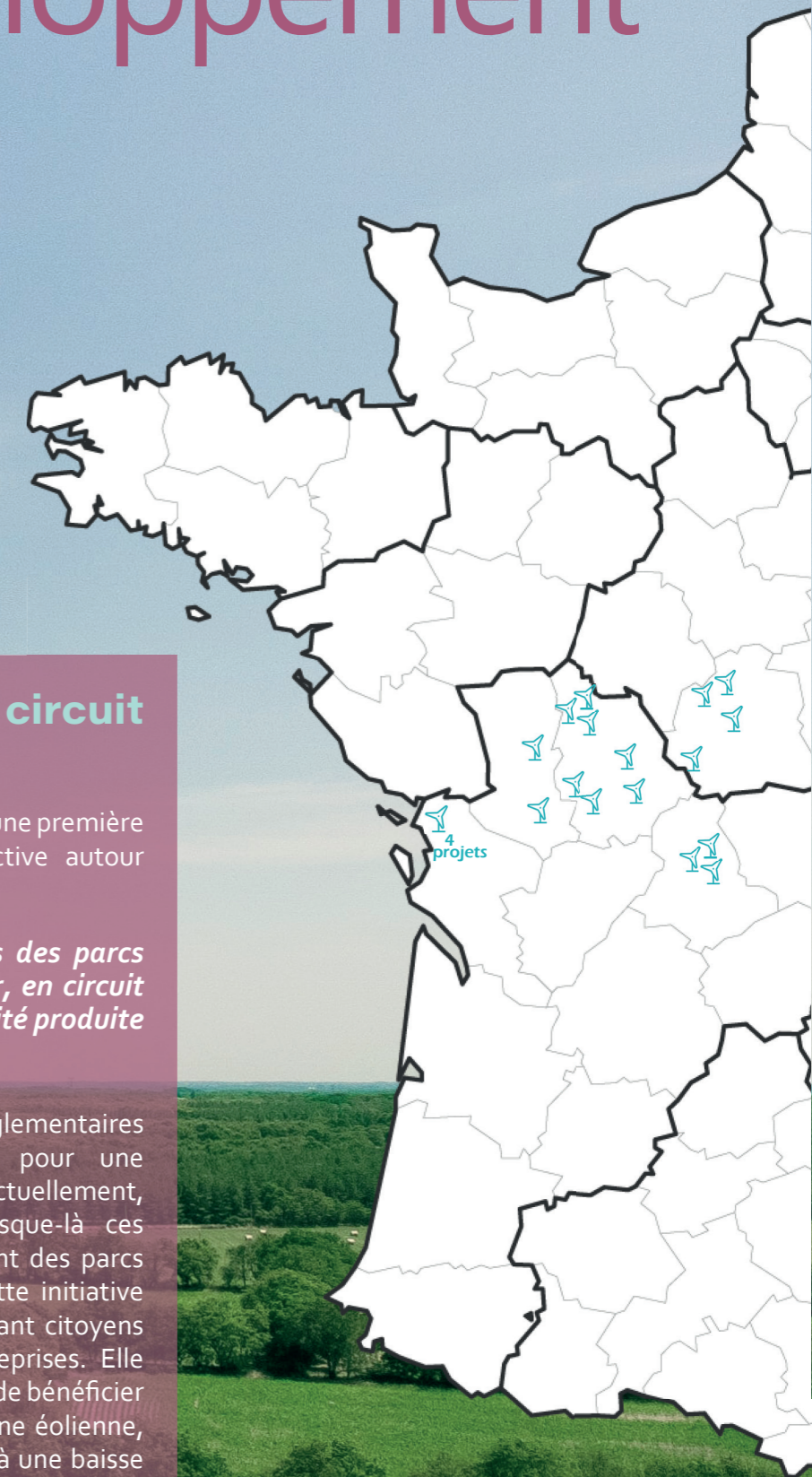
Eolise travaille sur une initiative qui serait une première en France : l'autoconsommation collective autour d'une éolienne.



Avec ce modèle, les riverains des parcs éoliens pourraient consommer, en circuit court et à prix réduit, l'électricité produite par une éolienne.

En effet, de récentes évolutions réglementaires rendent possible l'autoconsommation pour une éolienne de puissance moyenne (3 MW actuellement, bientôt jusqu'à 10MW), alors que jusque-là ces projets d'autoconsommation concernaient des parcs photovoltaïques de moindre échelle. Cette initiative vise à créer une dynamique locale, incluant citoyens volontaires, collectivités et petites entreprises. Elle permettrait aux acteurs locaux intéressés de bénéficier de l'électricité produite localement par une éolienne, à un tarif avantageux, pouvant conduire à une baisse annuelle d'environ 25 % de la facture d'électricité totale.

Pour faire connaître ce travail, Eolise a lancé une vidéo pédagogique : <https://youtu.be/4G974ECDEjw>



La carte interactive de nos projets solaires est disponible sur notre site eolise.fr/projets/

Eolise, référent local des énergies renouvelables

Eolise est membre de France Renouvelables, association représentant la majorité des acteurs de la filière éolienne et solaire française. L'équipe est active au sein de France Renouvelables, en particulier dans le groupe régional de la Nouvelle-Aquitaine.

Eolise est également membre du Syndicat des Energies renouvelables (SER).



EOLISE

Eolise

3 av. Gustave Eiffel
86 360 Chasseneuil-du-Poitou
05 49 38 88 25

www.eolise.fr

[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/eolisesas) : [linkedin.com/company/eolisesas](https://www.linkedin.com/company/eolisesas)

[Twitter](https://twitter.com/Eolise_ENR) : @Eolise_ENR